Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 09 FÉVRIER 2026

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2026-040

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	75
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	7
Votants	82
Secrétaire de séance : **Sébastien LEROUX**	

L'an 2026, le 09 février à 19 heures 05, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 03 février 2026, s'est réuni à Dreux, sous la présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Guy PRADES (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; Mme Céline BESNARD (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publié le : 03/03/2026

Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; Mme Véronique BOVERE (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s :
M. Robert VIGNIKIN (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ;M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; Mme Murielle BRAVO (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ;M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Thibault PELLETIER (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ;M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ;Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX).

Pouvoir(s) :
M. Pascal ROSSION (DREUX) donne pouvoir à Madame Josette PHILIPPE (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) donne pouvoir à Mme Sophie VILLEMIN (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Denis COCHELIN (SAINT-GEORGES-MOTEL) donne pouvoir à M. Eric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) donne pouvoir à Madame Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Il a été exposé,

Par délibérations n°2020-067 et 2020-068 en date du 23 juillet 2020 modifiées par délibérations n°2021-75 et 2021-75B, le conseil communautaire a délégué au bureau communautaire et au Président une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le **Président** dans le cadre de ses délégations :

Pôle	Objet	Numéro de décision
Services à la population	Conclusion de conventions de partenariat entre l'Atelier à spectacle et des établissements scolaires, portant sur la mise en œuvre de dispositifs d'éducation artistique et culturelle et fixant les montants de participation financière des établissements partenaires pour la saison 2025-2026, selon les modalités suivantes : - École maternelle et élémentaire de Villemeux-sur-Eure – Projet ACTE – 1 000 € ; - Collège Albert Camus, Dreux – Projet Premières places – 4 368 € ; - DAME de Vernouillet / Lycée de Couasnon, Dreux – Projet Premières places – 1 000 € par établissement ; - Collège Albert Camus, Dreux – Un jour à l'Atelier – 200 € ; - Lycée Branly, Dreux – Un jour à l'Atelier – 200 € ; - Collège de Nogent-le-Roi – Un jour à l'Atelier – 200 € ; - Lycée Rotrou de Dreux – Projet Parler Haut – 3 500 € ; - une école en QPV – Goûter-Philo – 0 € ; - une école en ruralité – Goûter-Philo – 0 € ; - Lycée Rotrou de Dreux – Journées immersives – 0 € ; - CMJ Dreux / IFEP – Vis ma vie de programmateur – 0 € ; - Lycée Maurice Violette, Dreux – Projet participatif Un autre Jasmin – 0 €.	**D2025-371**
Ressources	Conclusion du marché public relatif aux études pour la reprise et la modernisation du système CVC de l'Atelier à Spectacle, via la centrale d'achat UGAP pour un montant de 33 195,72€ HT soit 39 834,87 € TTC.	**D2025-384**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au lot 4 « Métallerie menuiseries acier, serrurerie, clôture » du marché 2025/31 relatif aux travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement et de rénovation des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ayant pour objet le transfert du marché de la société MIROITERIE DES MUREAUX ET DE LA SEINE vers la société LES ATELIERS NORMANDS suite à une réorganisation interne au sein de la Holding RCM.	**D2025-385**
Services à la population	Conclusion de la convention relative à la mise à disposition à titre gratuit des complexes sportifs de Brezolles avec l'association Sportive du Handball Brézollien, pour l'organisation de ses activités sportives pour la saison	**D2026-001**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Pôle	Objet	N° de décision
	2025/2026 et abrogation de la décision du Président n°D2025-192 du 23 septembre 2025.	
Services à la population	Conclusion de conventions de financement de la formation au BNSSA avec six candidats intéressés par le dispositif, à hauteur d'une prise en charge de 450.00 € pour 5 candidats et 320,00€ pour un candidat détenteur du PSE1, soit un total de financement de 2 570,00€.	**D2026-002**
Services à la population	Conclusion d'une convention de partenariat à titre gratuit entre le Conservatoire de l'Odyssée et l'Inspectrice d'Académie d'Eure-et-Loir pour l'intervention d'une professeure de danse du Conservatoire au sein de l'école primaire Michelet de Dreux pour l'année scolaire 2025/2026	**D2026-003**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'une convention pour la réalisation des travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité de la zone d'activités Porte Sud avec Territoire d'Energie Eure-et-Loir et la société LHERMITE AGRICOLE pour un montant total à la charge de la Communauté d'agglomération de 55 800 € HT sur un montant global d'opération de 102 840 € HT.	**D2026-004**
Services à la population	Conclusion d'une convention d'objectifs et de financement définissant les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite de financement des actions des valeurs de la république et de prévention de la radicalisation avec la caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir concernant l'action Agglo Raid Citoyen 3, pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour un montant de maximum de onze mille euros (11 000 €).	**D2026-005**
Services à la population	Conclusion du contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "La vieille malle au fond du grenier" de l'Association JOER, le samedi 24 janvier 2026, pour un montant de 1000,00€ TTC (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du code général des Impôts) et d'assurer la restauration des artistes, selon les modalités détaillées par le contrat.	**D2026-012**
Développement et Aménagement du Territoire	Approbation de la liste des intervenants extérieurs sollicités par l'Office de tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans le cadre de la programmation des animations de la saison 2026.	**D2026-018**
Services à la population	Conclusion d'une convention pour l'accueil à titre gratuit d'un groupe de trois enfants du Jardin d'Enfant Spécialisé (JES) les "Trois Vallées" de Dreux à la Médiathèque de l'Odyssée chaque mardi, de 10h15 à 11h30, sur la période du 13 janvier au 30 juin 2026 inclus.	**D2026-019**
Services à la population	Conclusion d'une convention pour l'accueil à titre gratuit d'un groupe de dix enfants du dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) "Les Bois du Seigneur" de Vernouillet à la Médiathèque de l'Odyssée chaque vendredi, de 14h à 15h30, sur la période du 9 janvier au 3 juillet 2026 inclus.	**D2026-020**
Ressources	Suppression de la régie recettes de la gare de Marchezais	**D2026-023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché n°2024/54 relatif à une mission de maitrise d'œuvre pour l'étude de conception urbaine et paysagère à visée opérationnelle sur trois territoires démonstrateurs, Lot 2 Brezolles attribué à UR Architecture urbanisme, ayant pour objet l'ajout de prestations complémentaires au contrat pour un montant de 7 875€HT.	**D2026-027**
Ressources	Conclusion d'un acte modificatif n°1 au marché n° 2018/27 relatif à l'entretien des abris-bus et des poteaux d'informations aux usagers des transports conclu avec l'entreprise BUEIL ayant pour objet la prolongation de la durée du marché de 7 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2026.	**D2026-029**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché n°2023/51 relatif au mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour les travaux de démolition et de remise en état du site BIOCOS, avec la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (SAEDEL) ayant d'une part pour objet d'effectuer des travaux supplémentaires, augmentant l'enveloppe prévisionnelle initiale de 225 000 € HT, n'entrainant aucune incidence financière sur la rémunération du mandataire et d'autre part, de prolonger la durée d'exécution du marché jusqu'au 22 décembre 2025.	**D2026-030**
Ressources	Conclusion d l'acte modificatif n°1 au lot n°1 « Tremblay-les-Villages » du marché 2024/54 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre pour l'étude de conception urbaine et paysagère à visée opérationnelle et expérimentale sur trois territoires démonstrateurs ayant pour objet la modification du groupement en raison de la démission des co-traitants Paco Architecture et Atelier de l'Ours	**D2026-032**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au lot n°3 « Saint-Lubin des Joncherets » du marché 2024/54 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre pour l'étude de conception urbaine et paysagère à visée opérationnelle et expérimentale sur trois territoires démonstrateurs ayant pour objet la modification du groupement en raison de la démission des co-traitants Paco Architecture et Atelier de l'Ours	**D2026-035**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché n°2023/22 relatif à l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable et à l'élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux du secteur nord avec le groupement dont le mandataire est la société BFIE en cotraitance avec la société EXPLOR-E, ayant pour objet d'une part d'ajouter une prestation supplémentaire au bordereau des prix unitaires (pré localisation nocturne avec des loggers en zone semi urbaine ou urbaine) et d'autre part, de prolonger le délai d'exécution de l'étude sur le volet du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux d'une durée de douze (12) mois, soit une durée globale de l'étude de trente-six (36) mois et n'ayant aucune incidence sur le montant du marché.	**D2026-037**

Décisions prises par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations :
Bureau communautaire du 1er décembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au groupement d'intérêt public APPROLYS CENTR'ACHATS exerçant une activité de centre d'achat pour une durée indéterminée moyennant le versement d'une cotisation annuelle de 5 000 € par an	**BC2025-212**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2025/03 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des gymnases - Lot n°1 : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais avec le groupement dont le mandataire est la société LES PARTICULES ATELIER COULON MENU et composé des sociétés BET saison Paragot SARL, BET PSL Electricité, SAEG, CdB Acoustique SAS et DIAGOBAT, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire d'un montant de 492 269,20 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle) décomposé comme suit : ▪ Mission de base (forfait provisoire) : 309 715,30 € HT correspondant à un taux de rémunération de 6,10 % appliqué à la part de l'enveloppe affectée aux travaux de 5 077 300 € HT ; ▪ Mission DIAG (forfait définitif) : 24 000 € HT ; ▪ Mission EXE partielle (forfait définitif) : 17 044,40 € HT ; ▪ Mission synthèse des études d'exécution (forfait définitif) : 15 231,90 € HT ; ▪ Mission OPC (forfait définitif) : 60 927,60 € HT ; ▪ Mission BIM (forfait définitif) : 39 950,00 € HT ; ▪ Mission acoustique (forfait définitif) : 14 800,00 € HT ; ▪ Etude d'approvisionnement en énergie (forfait définitif) : 10 600,00 € HT ; et pour une durée estimative de quarante-et-un (41) mois. - Lot n°2 : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles avec le groupement dont le mandataire est la société ATELIER A CONCEPT et composé des sociétés GAIA INGENIERIE S.A.R.L., ICEGEM, ART ACOUSTIQUE S.A.R.L, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire d'un montant de 281 407,30 € HT décomposé comme suit : ▪ Mission de base (forfait provisoire) : 179 107,30 € HT correspondant à un taux de la mission de base de 10,70 % appliqué à la part de l'enveloppe affectée aux travaux de 1 673 900 € HT ; ▪ Mission DIAG (forfait définitif) : 11 200,00 € HT ; ▪ Mission EXE partielle (forfait définitif) : 9 800,00 € HT ; ▪ Mission synthèse des études d'exécution (définitif) : 14 900,00 € HT ; ▪ Mission OPC (forfait définitif) : 35 000,00 € HT ; ▪ Mission BIM (forfait définitif) : 16 600,00 € HT ;	**BC2025-213**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Pôle	Objet	Numéro de décision
	▪ Mission acoustique (forfait définitif) : 11 300,00 € HT ; ▪ Etude d'approvisionnement en énergie (forfait définitif) : 3 500,00 € HT ; et pour une durée estimative de trente-six (36) mois.	
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2025/30 relatif à une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement communautaire avec le groupement dont la société IRH INGENIEUR CONSEIL est mandataire en cotraitance avec les sociétés AMODIAG ENVIRONNEMENT, OTECH ENVIRONNEMENT, CORRELANE TECHNOLOGIES et DRIVTEC OUEST, conclu : - pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 1 941 000 € HT décomposé comme suit : ▪ Tranche ferme : réalisation de l'état des lieux et du diagnostic visant à l'élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'assainissements collectifs avec établissement d'un programme pluriannuel de travaux hiérarchisé : 938 600 € HT ; ▪ Tranche optionnelle n°1 : diagnostic des ouvrages d'eaux pluviales et programme de travaux : 890 000 € HT ; ▪ Tranche optionnelle n°2 : modélisation des réseaux d'assainissement (unitaire compris et hors pluvial) : 112 400 € HT ; - pour partie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 50 000 €HT, et pour une durée maximale de dix-huit (18) mois.	**BC2025-214**
Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'accord-cadre n°2025/40 relatif à la maintenance préventive, corrective et au dépannage des portes et portails automatiques de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux avec la société PORTIS BY OTIS, conclu sous la forme d'un marché composite, pour partie à prix global et forfaitaire annuel de 13 430 HT et pour partie sous la forme d'un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commandes de 75 000 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans.	**BC2025-215**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché 2025/51 relatif à la fourniture et à la livraison de repas pour les équipements enfance et petite enfance de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux avec la société NEWREST RESTAURATION conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix unitaires et pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois, renouvelable deux (2) fois par période de douze (12) mois.	**BC2025-216**
Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'avenant de résiliation de la convention d'occupation du Dôme conclue avec l'association Maison de l'Emploi, des Entreprises et du Numérique du Drouais (M2END) pour une prise d'effet au 1er janvier 2026	**BC2025-217**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260209-CC2026-040-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 03/03/2026

Pôle	Objet	Numéro de décision
Développement et Aménagement du Territoire	Attribution d'une subvention, approbation et autorisation de signature de la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec la Mission Locale du Drouais au titre de l'année 2026 et prévoyant le versement d'une subvention de 115 000 €	**BC2025-218**
Développement et Aménagement du Territoire	Attribution d'une subvention, approbation et autorisation de la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Initiative Eure-et-Loir au titre de l'année 2026 et prévoyant le versement d'une subvention de 30 000 €	**BC2025-219**
Développement et Aménagement du Territoire	Attribution d'une subvention, approbation et autorisation de signature de la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association POLEPHARMA au titre de l'année 2026 et prévoyant le versement d'une subvention de 68 000 €	**BC2025-220**
Développement et Aménagement du Territoire	Zone industrielle de Brezolles : autorisation de vente de deux terrains à la société Tôlerie Industrielle de Brezolles (TIB) au prix de 30 € HT/m², soit 134 460 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 26 892 € de TVA sur le prix, pour un total de 161 352 € TTC	**BC2025-221**

***VU** le code général des collectivités territoriales notamment son article L.5211-10.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :

0 2 MARS 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 0 2 MARS 2026

Gérard SOURISSEAU
Président

Sébastien LEROUX
Secrétaire de séance